

● ● ● La bonne idée

# Un accompagnement digital spécifique pour les artisans du BTP

D'ici à 2023, plus d'un millier d'entreprises du secteur pourront bénéficier gratuitement d'une formation pour maîtriser le digital au quotidien.

Si la quasi-totalité des artisans du bâtiment possèdent au moins un équipement technologique, «le secteur est le moins digitalisé de France et entraîne des problèmes de rentabilité, de gestion des stocks ou de coordination de chantiers». Philippe Weppe sait de quoi il parle: ancien vice-président de Hewlett-Packard en charge du digital en Europe, cet ingénieur en électronique et télécoms de l'Insa Lyon a créé le réseau Ready4Digital, spécialisé dans l'accompagnement à la digitalisation, en 2017 (qui affiche un chiffre d'affaires de 500 000 € avec 30 consultants et 4 salariés), pour «aider les TPE à réussir leur transformation dans leur métier et leur processus d'entreprise».

En octobre, sa société et son partenaire Midrange Consulting (Midrange Groupe) ont été retenus lors de l'appel d'offres lancé par BpiFrance, France Num et France Relance, pour «former les TPE-PME du bâtiment afin de les aider à adopter ou à accroître l'utilisation du numérique et améliorer leur visibilité et leur compétitivité».

## » 4 étapes

Le premier programme, qui vient de débuter et s'achèvera en juin 2023, s'adresse essentiellement aux entreprises du bâtiment de moins de 10 salariés. «Il s'agit de permettre aux artisans d'utiliser un modèle cloud, des outils collaboratifs, mobiles, d'utiliser la digitalisation dans la gestion de leur stock, de travailler sur des logiciels CRM, d'étoffer leur marketing digital, de mettre à jour leur site Internet»,

L'objet de la formation est d'aider les TPE-PME du bâtiment «à adopter ou à accroître l'utilisation du numérique et améliorer leur visibilité et leur compétitivité».



détaille Philippe Weppe. Pour prétendre à ces sessions, l'entreprise doit notamment être basée en France, avoir une existence légale depuis au moins deux ans, réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 20 000 € sur le dernier exercice, disposer d'un ordinateur et d'un accès à Internet. Cette formation, prise en charge à 100 % par BpiFrance et France Relance, est composée de 4 étapes. La première consiste à évaluer gratuitement la performance digitale de son entreprise en moins de dix minutes en ligne sur un site Internet<sup>(1)</sup>. Ensuite, il suffit de s'inscrire à une session sur le même site, qui consiste en deux jours de formation (sept heures chacun) par petits groupes, en ligne ou sur place. Lors du premier jour, il s'agit d'analyser le positionnement et de définir les outils digitaux pour accroître la productivité de son entreprise. Le deuxième jour est plus orienté chantiers, avec l'usage

d'outils collaboratifs, d'échanges d'informations, de coordination, d'utilisation de plans électroniques.

## » Objectif 1 250

À l'issue de la session, par téléphone ou sur place, le consultant dresse un bilan avec chaque artisan pour l'aider à se positionner ou le mettre, si besoin, en relation avec des interlocuteurs, comme en matière d'outils CRM. Pour Philippe Weppe, «l'État veut donner une nouvelle impulsion au secteur du BTP. Le but est de traduire en digitalisation le bouche-à-oreille ou les Pages jaunes, ainsi que de développer deux ou trois axes qui permettront d'améliorer rapidement la vie des entreprises artisanales». D'ici à juin 2023, l'objectif est de former 1250 entreprises artisanales.

Laurent Duguet

1. <https://eval.ready4digital.fr>

